

## SVP QUE FAIRE QUAND UN PARENT REPLONGE?

---

Par Profil supprimé Postée le 29/09/2015 12:50

Bonjour,

Ma mère est abstinente depuis une dizaine d'années, cependant elle a fait plusieurs rechutes récemment dû à un décès et à des conflits familiaux.

Elle tend à tout dramatiser, elle voit tout en noir, est très agressive avec tout le monde (surtout la famille), et panique dès qu'il y a un problème, si petit soit-il, elle tend à ne pas le résoudre mais à diviser la famille en se victimisant elle et mon frère (aussi alcoolique abstiné). Elle est perpétuellement en position de défense et d'agression, de menaces, etc.

Seulement elle rechute dans l'alcool, avec à ma connaissance une rechute il y a qlqs semaines, et une autre hier soir.

Elle va pourtant aux réunions des AA, de temps en temps. Je ne sais pas quoi faire pour l'aider. Elle entraîne aussi mon frère dans une division familiale qui n'a pas lieu d'être.

Dois-je contacter le groupe des AA ou elle va d'habitude et leur donner son numéro? ...

Merci...

---

### Mise en ligne le 29/09/2015

Bonjour,

La situation liée à l'alcoolisme de votre mère génère beaucoup de tension et semble introduire un malaise dans votre famille. Nous comprenons votre inquiétude. Cependant il est possible que le « duo » mère-fils ait eu une place particulière auparavant et que des tensions existaient avant ce problème d'alcool.

D'autre part le sevrage de votre mère ne s'est apparemment pas tout à fait terminé, et peut laisser place à des manifestations dépressives et agressives.

L'abstinence de votre mère et sa participation aux réunions des Alcooliques Anonymes sont des éléments qui ont leur importance malgré ses rechutes. En effet, il faut garder à l'esprit que les rechutes en question font également partie du processus conduisant à l'arrêt de la dépendance. C'est un processus qui peut prendre du temps, jalonné d'obstacles et par conséquent pouvant demander à ceux qui attendent son aboutissement d'être armés de patience.

Pour répondre à votre question quant à contacter vous-même les Alcooliques Anonymes, nous ne pensons pas que ce soit une démarche productive quand bien même elle est fondée. Cette démarche pourrait être comprise comme trop intrusive voire infantilisante. En revanche, vous pouvez vous adresser à eux dans le cadre de l'aide exclusive à l'entourage.

Si ça ne l'a déjà été il pourrait s'avérer utile pour votre mère d'envisager une post cure afin de l'aider à mieux consolider les acquis de son abstinence et à rester plus déterminée. Bien évidemment, l'efficacité de la post cure comme de la cure restent liée à l'investissement de votre mère dans la démarche. C'est pour cette raison que nous ne pouvons que vous encourager à toujours continuer dans le sens du dialogue pour justement emporter son adhésion. L'aide apportée à l'entourage dans le cadre du soutien familial pratiqué dans les centres d'alcoologie pourrait vous aider dans ce sens. Vous trouverez les adresses de ces centres à ce lien.

Si vous souhaitez en (re)parler avec nous vous pouvez nous contacter au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé, anonyme et confidentiel) ou par tchat via notre site (gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage pour votre mère et cordialement.

---